



# Bulletin d'Informations Municipales

Bulletin d'Informations de la Municipalité de Bize-Minervois  
Responsable de la publication : Alain Fabre - Téléphone Mairie : 04 68 46 10 29

N° 77 février,  
mars, avril 2009

## LE MOT DU MAIRE

*Depuis plusieurs années, et dans de précédents éditos, j'ai évoqué l'inévitable réforme territoriale de l'administration de la France.*

*L'Intercommunalité, le Département, la Région, exercent des compétences spécialisées. La Commune bénéficie, elle, d'une clause de compétence générale. Ces différentes structures doivent évoluer suivant les politiques et le droit en exercice de l'État français, ou bien de la Communauté européenne.*

*Le citoyen, l'administré, ne s'y retrouvent plus, et ne savent plus à qui s'adresser pour tel ou tel problème. Qui fait quoi ? Qui paye ?*

*Un constat s'impose en matière de coût. L'État français a délégué des compétences en décentralisant. Il a réduit ses effectifs, mais en contrepartie, il y a eu une augmentation des personnels employés par la fonction publique territoriale. Mêmes coûts, pourrions-nous dire à la sortie, mais pas les mêmes effets, car l'impôt que l'on paye à l'État est basé sur les revenus alors que celui que l'on paye aux Collectivités locales est basé, lui, sur le foncier principalement, ce qui est très perturbant pour les petits revenus.*

*Le «Comité Ballardur» a travaillé et proposé des axes de réforme qui sont aujourd'hui en discussion entre les ministères concernés et les associations d'élus. Le problème c'est qu'il va falloir, soit faire disparaître, soit jumeler, des strates administratives. On commence à parler de Collectivités pilotes ou chefs de file, et chaque élu ne veut pas être touchés par la réforme !*

*Le projet de loi sera déposé à l'automne, pour être voté avant la fin de l'année. La Loi de finances 2010 prendra déjà en compte certaines orientations. Tout cela risque d'avoir des impacts fiscaux qui ne seront pas neutres pour les Communes et les contribuables.*

*Pour le moment, ce sont l'expectative et l'incertitude qui règnent.*

*De plus, une réforme de la Taxe Professionnelles est annoncée, sans que l'on sache encore à quoi elle va aboutir.*

*Les élus locaux ont beaucoup de difficultés pour boucler leur budget communal.*

*Devant cette situation, nous avons décidé d'être prudents, de limiter les investissements et d'éviter d'augmenter les impôts locaux, afin de ne pas périaliser le pouvoir d'achat.*

*Nous attendons avec beaucoup d'impatience qu'une clarification soit effectuée dans les meilleurs délais. Je vous tiendrai informé de l'évolution de ce dossier important pour l'avenir de notre Commune et de notre Communauté de communes.*

*Bien à vous  
Alain Fabre.*

## MOUVEMENTS DANS LE PERSONNEL MUNICIPAL

- Jean-Pascal Gil, chef des services de la commune, est détaché à la Communauté des communes à Ginestas. Il est remplacé par son adjointe, Muriel Calas.
- Au secrétariat de la mairie :
  - Claire Bruand a décidé de nous quitter à compter du 31 mai, pour se consacrer à une activité commerciale.
  - Sylvie Allart est désormais affectée au service de la régie de l'eau et de l'assainissement. Son bureau se trouve au 1<sup>er</sup> étage des anciens chais de la société Plein Sud, à la Gare. Tél. 04 68 46 07 07.  
Heures d'ouverture au public : du lundi au jeudi, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Le vendredi de 9h30 à 12h.
  - Sylvie Vidal, qui assurait jusqu'à présent un service de maintenance de locaux communaux, est affectée au secrétariat pour des raisons médicales. Elle est remplacée dans ses précédentes fonctions par Claude Marty.
  - Luc Coste-Sarguet qui assurait à mi-temps une aide à l'école est employé actuellement à plein temps par la Communauté de communes. Il est remplacé à l'école par Pauline Goncalvez.

## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Dans sa séance du 26 mars 2009, le Conseil Municipal a pris les principales décisions suivantes :*

◆ **Approbation de la 1<sup>re</sup> modification et de la 1<sup>re</sup> révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) :** Les projets de modifications et de révision du PLU soumis à enquête publiques dans la période du 5 janvier au 10 février 2009, sont tous approuvés. Les principaux objets de ces modifications, ainsi que les enquêtes publiques, ont été annoncés dans le BIM du mois de décembre 2008. Seulement huit personnes se sont manifestées au cours de ces enquêtes.

◆ **Adoption d'une délibération demandant le maintien et l'intensification de l'action de l'État en faveur des forêts communales,** notamment le maintien des personnels de l'Office National des Forêts participant à la gestion des forêts communales. Cette délibération était proposée par la fédération Nationale des Communes Forestières dont fait partie notre commune.

◆ **Approbation de l'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de randonnées,** d'un itinéraire VTT traversant la commune : depuis le col de Saint-Hilaire (au nord du Pech) et rejoignant la commune de Mailhac en empruntant le chemin de ceinture du Pech, le chemin de la Combe de Cacau, le pont sur la Cesse, l'ancien chemin d'Aigues-Vives jusqu'à la Grange de Cathala, puis le Chemin de la Buade.

*Dans sa séance du 21 avril 2009, le Conseil Municipal a pris les principales décisions suivantes :*

◆ **Révisions générale et simplifiée du PLU :**  
- **Révision générale du PLU :**

Le PLU de la commune applicable depuis juillet 2006, fera l'objet d'une révision générale. Compte tenu des délais pour une telle opération, le nouveau PLU rénové devrait être applicable en 2011. Comme lors de l'élaboration du PLU actuellement en vigueur, une concertation publique permanente aura lieu tout au long de l'élaboration. Un dossier avec les projets de documents et un registre d'observations ou de suggestions sera à disposition du public au secrétariat de la Mairie. L'ouverture de ce dossier, ainsi que la mise en place successive des différents documents, seront signalés dans le BIM.

- **Révision simplifiée du PLU :**

Afin de rendre constructibles les terrains acquis par la commune à la Gare, après la cessation d'activité des établissements Plein Sud, le PLU fera l'objet d'une deuxième révision simplifiée. Cette révision simplifiée, qui devrait être applicable fin 2009, portera uniquement sur les terrains acquis par la commune, soit environ un hectare et demi constituant la moitié nord de l'emprise de l'ancienne gare SNCF. Une concertation publique aura lieu dans les mêmes conditions que pour la révision générale du PLU.

◆ **Transfert dans le domaine public communal de la voirie et des réseaux du lotissement «Les Hauts de Cesse» :** Ce transfert sera effectif après réalisation des formalités réglementaires.

◆ **Désignation de l'assistant du correspondant Défense communal :** Le Conseil municipal a désigné Louis Ambert comme assistant de Raymond Vié.

◆ **Élection de délégués à la Communauté de communes du Canal du Midi en Minervois :** Suite à la modification des statuts de la Communauté de communes, applicables depuis le 20 mars 2009, la commune de Bize a droit à un cinquième délégué. Daniel Laffon, qui était suppléant est élu délégué titulaire. David Bandinelli et Véronique Mary-Peyras, sont élus délégués suppléants. Les délégués de la commune à la Communauté sont désormais : -titulaires- : A. Fabre, L. Faure, V. Mary, P. Resplandy, D. Laffon -suppléants-: R. Vié, P. Dejeans, J. Poincet, D. Bandinelli, V. Mary-Peyras.

◆ **Mise à disposition d'un bureau pour le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Minervois :** Le bureau que le SIAHM louait dans le bâtiment de la mairie est transféré à la Gare, dans les bureaux des anciens chais de Plein Sud, acquis par la commune. Le SIAHM, dont le président est Alain Fabre, a pour mission la réalisation de travaux destinés à lutter contre les dégâts des inondations des rivières : Cesse, Répudre et Ognon, ainsi que leurs affluents.

### Box garages et petites remises.

La municipalité envisage de construire un petit lotissement de box-garages (surface environ 12 m<sup>2</sup>) et de petites remises (surface environ 30m<sup>2</sup>) vers la fin des voies de chemin de fer (entre l'ancienne cave coopérative et l'embranchement du chemin de la Combe de Cacau). À pied, en empruntant le passage piétonnier submersible, ce site est à environ 350 mètres du centre du village ancien. Le prix de vente n'est pas encore déterminé. Les personnes intéressées par cette opération sont invitées à se faire connaître à la mairie, sans engagement de leur part.

### Mercredi 27 mai de 14h30 à 16h30 JEUX POUR LES ENFANTS SUR LA PROMENADE organisés par le CIAS

Le 27 mai, le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Sud Minervois, organisera des jeux pour les enfants de 6 à 13 ans, encadrés par une équipe pédagogique. Cette animation se terminera par un goûter qui permettra des échanges entre parents et organisateurs afin de faire mieux connaître les offres du CIAS en matière d'accueil de loisirs pour les enfants sur la Communauté de communes.

### RECRUTEMENT D'EMPLOIS SAISONNIERS par la Communauté de Communes du Canal du Midi en Sud Minervois

Comme tous les ans, la Communauté de communes recrute quelques personnes pendant l'été afin de remplacer des agents des services techniques en congés. Age minimum : 18 ans. Les candidatures sont à adresser avant le mercredi 20 mai 2009 par l'intermédiaire de la mairie.

### «LA MÉMOIRE DU RISQUE INONDATIONS»

Une exposition itinérante ouverte au public sur les inondations dans le département de l'Aude, sera installée à la Salle des Fêtes de Bize du 18 au 20 mai, de 10h à 12h et de 15h30 à 18h30. Entrée gratuite. Les personnes habitant des sites sinistrés par les inondations sont particulièrement invitées à visiter cette exposition.